

La ville d'Arcachon se débarrasse des mauvaises herbes

La ville d'Arcachon agit contre les mauvaises herbes.

Durant les trois mois précédant l'été, de nombreuses opérations de désherbage sont prévues sur l'ensemble de la commune, des actions qui se poursuivront pendant deux mois après la période estivale. 40 000 € ont été investis pour l'achat de nouveaux matériels de nettoyage, conformes à la loi Labbé qui interdit l'utilisation des produits chimiques durant ces opérations. La propreté de la commune demeure une priorité pour la municipalité, qui met chaque moyen en oeuvre pour prendre soin des quelques 100km de rues qui constituent la ville d'Arcachon.